

Les PME face au défi de leur financement Les petits patrons rencontrent moins de difficultés pour accéder au crédit mais vont devoir diversifier leurs sources de financement.

Par Marc Vignaud

Plus de deux ans après la faillite de Lehman Brothers, comment s'en sortent les PME françaises ? Les chiffres sur les défaillances d'entreprises, publiés par le cabinet Altares, suggèrent que leur situation s'améliore. Le nombre d'entreprises en redressement judiciaire, en liquidation et procédure de sauvegarde a diminué de 4,9 % en 2010 par rapport à l'année précédente. Surtout, cette tendance à la baisse s'accélère fortement au dernier trimestre (-9,2 %).

Autre signe d'évolution favorable, l'accès au crédit. Rendu problématique après l'éclatement de la crise financière, ce n'est plus la "préoccupation essentielle des PME", selon le huitième baromètre sur le financement et l'accès au crédit des PME de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME). "Une bonne nouvelle", a réagi lundi Jean-François Roubaud, son président. Les chefs d'entreprises semblent d'ailleurs s'être moins autocensurés dans leur accès au crédit. En décembre 2010, ils n'étaient plus qu'un quart à se restreindre, contre 48 % en février 2009 et encore 43 % en mars 2010, selon cette étude fondée sur les déclarations de plus de 400 dirigeants d'entreprises de 10 à 500 salariés réalisée en partenariat avec le cabinet d'audit et de conseil KPMG. "C'est vrai que les banques ont fait des efforts", reconnaît volontiers Bernard Cohen-Hadad, président de la commission financement des entreprises de la CGPME. Mais il arrive encore que "la maison brûle pour les TPE-PME", tempère-t-il.

La hausse des coûts en tête des préoccupations

Toutefois, pour la première fois depuis début 2009, les PME sont davantage inquiètes de la hausse de leurs coûts ou de celle des prix de leurs fournisseurs. En décembre, 51 % des chefs d'entreprises mettaient ce sujet en tête de leurs préoccupations, contre seulement 30 % en janvier 2010. Une large majorité de patrons de PME est d'ailleurs toujours inquiète pour la santé de l'économie française.

Mais ils sont plus optimistes pour leur propre business. Forte de ce constat, la CGPME veut repasser à l'offensive, et mettre sur la table la question de leur développement. Alors que le cabinet d'étude COE-Rexecode a remis à Éric Besson, chargé de l'Industrie, un rapport sur les moyens de "mettre un terme à la divergence de compétitivité entre la France et l'Allemagne", la CGPME va poser la question du renforcement nécessaire des fonds propres pour s'attaquer à l'export, comme les entreprises de taille intermédiaire (ETI) outre-Rhin. L'organisation patronale milite pour une diminution de l'impôt sur les sociétés à 19 % (contre 33 % actuellement) pour les PME qui affecteront leurs bénéfices au renforcement de leurs fonds propres. Cette mesure sera difficile à obtenir en ces temps de disette budgétaire.

Trouver des alternatives aux banques

Il faudra pourtant bien trouver des sources de financement, a prévenu le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, lors de la présentation du baromètre. Augustin de Romanet a dit craindre une véritable "pénurie de fonds propres à venir pour les PME", alors que les nouvelles normes comptables imposées aux banques et aux assureurs (Bâle III et Solvency II) vont mécaniquement réduire l'argent disponible. Un tarissement auquel les

patrons de PME vont devoir s'adapter, en s'émancipant des banques. Pour les y aider, il est urgent de mieux flécher l'épargne réglementée vers les PME et les mettre en relation avec les sociétés d'investissement.

Encore faut-il que les politiques publiques ne conduisent pas à réduire leurs sources de financement. Même si les chefs d'entreprises ne se montrent pas encore inquiets du coup de rabot qui a touché les niches fiscales destinées aux entreprises (ISF-PME...), la CGPME tire la sonnette d'alarme : de telles restrictions risquent de freiner la croissance des PME françaises.